

Chers Collègues,

Voici la troisième édition de votre newsletter, dédiée à l'actualité du moment.

Pour rappel :

- La seconde campagne d'inscription relative à l'utilisation **du Compte Personnel de Formation (C.P.F)** est ouverte du mercredi **25 mars 2026 (12h - heure locale)** au lundi **20 avril 2026 (23h59 - heure locale)** via l'espace numérique COLIBRIS (portail des démarches) accessible depuis le portail METICE de l'agent:
<https://portail-la-reunion.colibris.education.gouv.fr/>

- Le ministre de l'Éducation nationale Édouard Geffray alerte sur la **hausse des violences et du harcèlement en milieu scolaire**, qui touchent élèves et personnels. Il rappelle que cette banalisation de la violence est inacceptable et nuit à la sécurité et à l'épanouissement des enfants.

L'École a une double mission : **instruire et protéger**. Elle repose sur des valeurs non négociables : respect, sécurité, égalité d'accès au savoir et formation de citoyens libres et éclairés.

La réussite scolaire et la sécurité des élèves nécessitent une **mobilisation collective** : État, personnels éducatifs et parents doivent agir ensemble. Les parents sont appelés à :

- rappeler les règles de respect et de non-violence,
- dialoguer régulièrement avec leurs enfants,
- signaler toute situation de harcèlement ou de violence,
- montrer l'exemple en respectant l'institution et ses personnels.

L'objectif est clair : faire de l'École un lieu où chaque enfant peut **apprendre, grandir et vivre en sécurité**.

En cas de violence ou de harcèlement au sein de l'Académie à l'attention des personnels, pour rappel la procédure :

Priorité : protéger et signaler rapidement.

■ **Signalement interne :**

- Informer immédiatement la direction / chef d'établissement.
- Renseigner le registre SST ou la fiche incident académique.
- Alerter le CPE et l'équipe de vie scolaire.

■ **Les Dispositifs académiques :**

- Référent harcèlement de l'établissement ou du bassin.
- Cellule académique de lutte contre le harcèlement (Rectorat de La Réunion).
- Équipe mobile de sécurité académique (EMAS).
- Référent climat scolaire / sécurité.

✿ Numéros nationaux utiles :

- **3018** — Harcèlement & cyber harcèlement
- **119** — Enfance en danger

- 17 — Police / Gendarmerie (urgence)

■ **Les Ressources internes mobilisables :**

- Direction et équipe de vie scolaire
- Psychologue de l'Éducation nationale
- Infirmier ère scolaire
- Assistante sociale
- Référent PPMS / sécurité

■ **Les Bonnes pratiques :**

- ✓ Écouter et rassurer la victime
- ✓ Ne jamais banaliser
- ✓ Assurer la confidentialité
- ✓ Tracer et transmettre les informations
- ✓ Travailler en équipe pluridisciplinaire

Nous vous informons qu'une **journée syndicale administrative** sera organisée après les vacances de mars 2026.

Au programme :

- Rappel des **droits et obligations** des fonctionnaires et des contractuels.
- Accompagnement pour **valoriser votre parcours professionnel**, notamment pour la préparation des dossiers de **liste d'aptitude** et de **tableau d'avancement**.

Cette journée sera également l'occasion de répondre à **toutes vos questions** et d'échanger avec vos **représentants administratifs**.

Votre présence est importante : tous les personnels sont les bienvenus !

[Votre syndicat reste à votre écoute](#)

M. Guillaume LEFEVRE
Président du SNALC Réunion/Mayotte
snalcreunion974@gmail.com

Mme Alexandra ROBERT
Déléguée administrative bénévole SNALC Réunion-Mayotte

Alexandra.robert1@ac-reunion.fr

Pour toutes questions, N'hésitez pas à nous contacter

➤ **Le plus simple** : vous adhérez en ligne sur [snalc.fr](http://www.snalc.fr) (*site sécurisé*) →

➤ Adhésion également possible **par chèque** (*à l'aide du bulletin ci-dessous*) ↓



Adhésion en ligne : <http://www.snalc.fr/adhesion/> .